VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

127

ILETS de TERRE

—ET—

Portions d'ilets

DANS LES LIMITES

DE LA VILLE.

Devant être Vendus Séparément.

Offrant une Egale Occasion

—AU—

Grand ou Petit Spéculateur

OU PLACEUR

Succession de M. Durocher.

No 50,777—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR

DENIS, DANZIGER ET TESSIER,

La Paroisse d'Orléans.

J. C. DENIS, Encanteur.

Bureau 134 rue Carondelet.

Jeudi, le 26 Mars 1903,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 12 février 1903, de l'Hon John St-Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

Cette certaine étendue de terre située sur la rive droite du Bayou St Jean, dans le Troisième District de cette ville, co tenant rassemblés, environ quatre cents (400) arpents superficiels, originellement borné au Nord par les terres appartenant à Alexandre Milne, au Sud par les terres jusqu'ici appartenant à Roquigny à l'Ouest par le côté droit du Bayou et à l'Est par les terres autrefois appartenant audit Milne, maintenant comprises entre ledit Bayou St Jean, partie de la ligne entre l'avenue des Champs Elysées et la rue Marigny, partie de la ligne entre les rues Vienna et Dublin et est composée des ci-après:

ILETS ENTIERS.—Nos 4639, 4640, 4641, 4642, 4643, 4944, 4645, 4646, 4647, 4648, 4649, 4650, 4651 4652, 4653, 4654, 4655, 4656, 4617, 4618 4619, 4620, 4621, 4622, 4623, 4624 4625, 4626 4627, 4628, 4629, 4630, 4631, 4632 4633, 4634, 4440, 4441, 4442, 4443, 4444 4445, 4446, 4447, 4448, 4449, 4450, 4451, 4452, 4453, 4454, 4455, 4456, 4417, 4416, 4417, 4418, 4419 4420, 4421, 4422, 4423, 4424, 4425, 4426 4427, 4428, 4429, 4430, 4431, 4432, 4433 4434.

Ainsi les ci-après ilets entiers, lesquels sont divisés par le chemin cadastral:

Nos 4636, 4637 et 4639

Et les ci après parties d'ilets

Nos 4817, 4819, 4820, 4821, 4822, 4823, 4824, 4825, 4826, 4827, 4828, 4829, 4830, 4831 4832, 4833, 4834, 4835, 4837, 4237, 4238, 4239, 4240, 4241, 4242, 4243, 4244 4245, 4246, 4247 4248, 4249, 4250, 4251 4252, 4253 4254, 4255, 4256, 4115, 4458, 4616 et 4657.

Chaque ilet et partie d'ilet devant être vendus séparément comme ci-dessus numérotés.

Pour plus ample description, incluant les limites et mesures, voyez l'inventaire enregistré à la Cour Civile de District et les plans à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne et au bureau des encanteurs, 134 rue Carondelet. Toute la propriété ci dessus décrite est comprise dans la section 108, comté 12, rangée sud 11 Est. District Est de la Louisiane, Rat du fleuve Mississippi, paroisse d'Orléans, et formant l'étendue de terre de Marguerite Robert veuve Darocher, contenant environ 400 arpents.

Conditions—Comptant, et les acquéreurs assumant ensuite et en plus de leurs enchères les taxes de 1903, s'il y en a, et déposer comptant au moment de l'adjudication 20 pour cent du prix d'achat

Actes de vente pardevant Gabriel Fernandez Jr, notaire, aux frais des acquéreurs.

DENIS, DANZIGER & TESSIER.
Placeurs de propriétés foncières,
134 rue Carondelet.

Dinkelspiel & Hart, avocats.
Gabriel Fernandez Jr, notaire.
22 fév—22- mars 1 14 21 26

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

des Jr notaire, aux frais des acquéreurs.

DENIS, DANZIGER & TESSIER.
Placeurs de propriétés foncières,
134 rue Carondelet.

Dinkelspiel & Hart, avocats.
Gabriel Fernandez Jr, notaire.
22 fév—22- mars 1 14 21 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un demi-intérêt dans un joli cottage,

8216 rue Oak, entre les rues Dante et Dublin. Lot 60 sur 120 pieds.

Succession de Mme Emma Miller, veuve de Frederick Kaul.

No 69,496—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, encanteurs — Bureau, No 134 rue Carondelet — JEUDI, 26 mars 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, daté le 20 février 1903, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° La moitié d'intérêt indivis dans et à deux (2) certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignée par le No 8216 rue Oak, consistant en un joli cottage simple dans le Septième District de cette ville [anciennement la ville de Carrollton]; lesdits lots sont désignés par les Nos 7 et 8 dans l'ilet No 41 A vieux plan de Carrollton, maintenant No — nouveau plan, bornés par les rues Oak [autrefois Quatrième] Dante [autrefois Madison], Dublin et Zimple, sur un plan par Zaenzari, daté le 25 août 1836, déposé dans le bureau du juge de Paroisse de la Paroisse Jefferson, lesdits lots 7 et 8 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Oak [autrefois Quatrième] sur 120 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

2° Un lot d'effets mobiliers, d'après l'inventaire enregistré dans l'affaire ci dessus intitulée.

Conditions—Pour les effets mobiliers, comptant.

Pour la propriété foncière, 1/2 ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de un an, la portion de crédit devant être représentée par billet de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité; l'acquéreur devant payer en plus et au dessus du prix de l'adjudication toutes les taxes sur la propriété pour l'année 1903; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Wm And ew Collins, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

Edward A. Parsons, avocat.
22 fév—22—mars 1 8 15 22 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN DEMI INTERET DANS UNE

Résidence simple à Deux Etages.

Avec une grande écurie à deux étages.

No 2237 RUE LAUREL,

—Entre les rues Première et Philip.

Succession de Henry Palmer.

No 67,761—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur, Bureau No 134 rue Carondelet — MARDI, le 10 mars 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 24 octobre 1902 et signé le 30 octobre 1902, et d'un ordre daté le 10 novembre 1902, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une moitié d'intérêt indivis dans et à une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Philip, Première et Constance, laquelle portion de terre mesure 40 pieds à la rue Laurel sur 159 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sont désignées par le No 2237 rue Laurel et comprennent une résidence en bois à deux étages avec une écurie à deux étages dans le fond du lot. La résidence contient 6 chambres, l'écurie a 5 stables, pavé rouleur pour chevaux [rolling pen]. Grand grenier pour fourrage, 2 citernes, hangar, etc., dans la cour.

Conditions—Comptant; 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Theo. Cotenio, notaire, aux frais de l'acquéreur.

R. J. Maloney, John Bassich, avocats.
7 fév—7 8 15 22—mars 1 8 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Gentil Cottage Simple dans un joli voisinage.
3622 rue Constance, entre les rues
Foucher et Antonine.

Robert H. Harrison et als vs Mme Barthe Botsay, femme de Frank Botsay, et al.
No 69,525.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur, bureau No 134 rue Carondelet.—JEUDI, le 9 avril 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 2 mars 1903 et signé le 6 mars 1903, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le joli cottage simple 3622 rue Constance, entre les rues Foucher et Antonine, retiré de la banquette et contenant 7 chambres, citerne, hangar, avec chambre de domestique, etc., et plus loin décrit comme un certain lot de terre dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constance, Laurel, Foucher et Antonine, désigné par la lettre C et mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Constance sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Une jolie résidence dans un bon voisinage, près de tous les agréments et seulement à une petite distance du fameux Dock du I. C. R. R.

Conditions — Comptant; et l'acquéreur assumant ou dessus et en plus du prix de l'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1903; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant A. W. Cooper, notaire, aux frais de l'acquéreur.

8 mars—8 15 22 29—avril 5 9

Jas. A. Brennan

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double de Choix

717 et 719 rue Alix, entre les rues
Belleville et Vallette.

Contenant 4 chambres de chaque côté, retiré de la banquette, cour pavée et hangar de chaque côté, pavée en asphalte sur le devant.

Succession de Samuel Leathem et femme,

No 62,066—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

IL SERA VENDU à l'enchère publique, MARDI, le 14 avril 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAMES A. BRENNAN, Encanteur bureau 634 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 3 mars 1903, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Alix, Belleville Vallette, et Elisa et désigné comme lot No 26 et mesurant trente six (36') pieds neuf (9") pouces deux (2") lignes, de face à la rue Alix, par cent vingt six (126') pieds six (6") pouces entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Deux tiers ou plus comptant, la balance en un an, portant 8 0/0 d'intérêt par an, les taxes de 1903 devant être payées par l'acquéreur, un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente, acte de vente pardevant E. H. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. J. Hennessey, avocat
8 mars—8 15 22 29—avril—5 12 14

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Stock de la Bourse au Coton de la Nouvelle-Orléans.

Billets à Recevoir.

Succession de John Trisconi.

No 68,697—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

Jeudi, le 19 Mars 1903,

à midi, il sera vendu à l'enchère publique à leur

BUREAU ET BOURSE

No 802 rue Perdido, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 27 février 1903, jugement signé en Cour ouverte le 5 mars 1903 par l'Honorable John St-Paul, juge de la Division C, agissant pour l'Honorable George H. Théard, juge de la Division E, et aussi en vertu d'un ordre daté le 23 février 1903, homologant les délibérations d'une réunion de famille tenue le 21 février 1903 en faveur des mineurs Albert et Sidney Trisconi, le stock et les billets à recevoir ci-après décrits, à savoir:

21 divers billets à recevoir, tirés par Maurice J. Hart, daté le 23 janvier 1899, chacun pour la somme de cinquante dollars, ($50 00) et payable mensuellement du 15 novembre 1899 au 15 janvier 1901 tous deux inclusivement avec huit pour cent d'intérêt par an de la maturité jusqu'au paiement.

Une action du Stock de la Bourse au Coton de la Nouvelle-Orléans, certificat No 2541.

Conditions—Comptant à l'adjudication.

SPEAR & ESCOFFIER,
Placide J. Spear, encanteur.

8 mars—8 12 17 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE Des plus Beaux

1311 ST-CLAUDE,

A environ quatre vingt dix pieds de l'avenue de l'Esplanade, sur pilliers en briques d'environ huit pieds, récemment construit et ayant tous les agréments modernes, les lignes de ceinture Canal et Esplanade, le marché et les chars de la rue Dauphine passent tous à une jetée de pierre, écoles, etc., à proximité immédiate et il est en parfait état et condition. Les acheteurs en perspective sont instamment requis d'inspecter la propriété avant la vente.

1031 KERLEREC,

Entre les rues Bourgogne et Remparts; écoles, marchés, chars etc., à proximité.

2320 BOURBON.

Entre les rues Claiborne et Derbigny, joli cottage élevé, à proximité de tous les avantages.

SUCCESSION DE JOHN TRISCONI.

No 68,697—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR et ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, Bureau No 802 rue Perdido — MERCREDI, le 8 avril 1903, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à LEUR BUREAU ET BOURSE No 802 RUE PERDIDO, ENTRE LES RUE CARONDELET ET BARONNE—En vertu de et conformément à un jugement rendu et lu en pleine cour le 27 février 1903, jugement signé en pleine cour le 5 mars 1903, par l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, agissant pour l'Hon George H Théard, juge de la Division E, et aussi en vertu d'un ordre daté le 23 février 1903 homologant les délibérations d'une assemblée de famille, tenue le 21 février 1903, pour le compte des mineurs Albert et Sidney Trisconi, les propriétés ci après décrites dans l'affaire ci-dessus, à savoir—

I

2320 BOURBON.

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Derbigny, St Antoine et Claiborne, et mesurant 25 pieds de face à la rue Bourbon, sur 128 pieds 2 pouces de profondeur, acquis par le défunt pendant la communauté qui existait avec sa femme actuelle, de Nicholas Grisaffi et d'Antoninia Clesi, par acte passé le 23 janvier 1897, pardevant John R. Legier, notaire en cette ville, enregistré dans le bureau des transferts, livre 165, folio 294.

Les améliorations comprenant un joli cottage désigné par le No 2320 rue Bourbon ayant deux chambres, vestibule, cottage élevé dans le fond ayant quatre chambres, deux citernes, hangar, latrine, couvert en ardoises.

II

1031 KERLEREC.

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Kerlerec (autrefois Historie), St-Antoine, Remparts (autrefois Amour) et Bourgogne (autrefois Craps), lequel lot mesurant en mesure américaine 30 pieds de face à la rue Kerlerec, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles comme le même est désigné sur un plan de C. A. De Armas, voyer, le 14 septembre 1852, déposé en l'étude de Denis Prieur, ancien notaire en cette ville, acquis du shérif de cette paroisse par le défunt pendant la susdite communauté par le procès d'Auguste Gautier vs E. L. Drouet, No 7,100, enregistré dans le Bureau des Transferts, livre 105, folio 646.

Les améliorations comprenant un joli cottage élevé, retiré de la rue, ayant 7 chambres, galeries sur la façade, le côté et le fond, bâtisse dans le fond ayant deux petites chambres, le tout couvert en ardoises, latrines, citernes, etc. Le cottage est retiré de la rue, jolie barrière en fer sur le devant, pavé avec des pierres plates, hydrant etc. Loué $15 par mois.

III

1311 ST-CLAUDE.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Claude, Quartier et Liberté (autrefois Trémé) et l'avenue de l'Esplanade, et mesurant, en mesure française, 50 pieds de face à la rue St Claude sur 170 pieds de profondeur et d'après un certificat d'arpentage daté le 17 mars 1899, signé par Edgar Pilié, député voyer de ville, ledit lot se trouve à une distance de 94 pieds 6 pouces et 3 lignes de l'encoignure de l'avenue de l'Esplanade et de la rue St Claude et mesurant de à 53 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue St Claude sur 192 pieds 3 pouces de profondeur, acquis de la New Orleans and Canal Banking Co. par le défunt pendant ladite communauté, par acte passé le 10 août 1883 pardevant M. T Ducros, ancien notaire, enregistré dans le livre des transferts 11, folio 248. Les améliorations comprenant un superbe cottage élevé, sur pilliers en briques 8 pieds de haut, retiré de la banquette, joli grille en fer, et le devant de la propriété pavé en asphalte, grande galerie sur la façade, vestibule au centre, grand salon à arche, grande salle à manger contiguë séparée du salon par des portes à coulisses, chambre à bain avec tous les agréments modernes, trois chambres, deux cabinets, le tout avec jolie tapisserie galetée dans le fond, cuisine, deux chambres, deux grandes citernes, hydrant bâtisse dans le fond ayant quatre chambres, le tout en bonnes conditions. Il y a un grand endroit dans le fond de la propriété où l'on peut faire un joli jardin.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en un crédit d'un an ou qu'en deux ans à l'option des acquéreurs en billets des acquéreurs subdivisés en nombre convenable, représentant les intérêts dudits coayant droit, portant date égale avec l'adjudication, stipulant l'intérêt de 7 0/0 de la date jusqu'au paiement devant être garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue. Les actes de vente devant contenir les clauses d'honoraires d'avocat en cas de procès, le transfert de l'assurance et toutes les autres clauses coutumières de sécurité. Les acquéreurs en plus, devant assumer les taxes pour l'année courante 1903. Les acquéreurs devant faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.

8 mars—8 15 22 29—avril 5 8

VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Magasin et la Résidence en Bois,

No 1013 rue des Français, près de la rue des Remparts.

Succession de Marguerite Baron.

No 69,378 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune—MARDI, le 24 mars 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 18 février 1903 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir—

Le magasin et résidence agréablement situé No 1013 rue des Français, entre les rues Nord Remparts et St Claude, contenant magasin et 4 chambres, hangar, citerne et cour, le tout plus complètement décrit, comme suit: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues des Français, Nord Remparts et St Claude, désigné par le No 26, sur un plan par J. Pilié, daté le 12 décembre 1884, annexé à un acte passé pardevant F. De Armas, ancien notaire, le 29 janvier 1885, mesurant, en mesure anglaise, 28 pieds de face à la rue des Français sur 112 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Termes et Conditions — La moitié ou plus comptant, la balance, s'il y en a, payable en douze mois et la portion de crédit du prix devant être en un billet portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication, garanti par hypothèque spéciale et privilège de vendeur réservé et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1903 et faire un dépôt comptant de 20 0/0 pour lier la vente. L'acte de vente pardevant Antoine Doriocourt, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

21 fév—21—mars 1 8 15 22 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence-Cottage Désirable avec des grands terrains.

No 1528 Avenue de la Louisiane, entre l'avenue St-Charles et la rue Prytania.

La résidence désirable à deux étages en bois, No 1238 rue Annonciation, entre les rues Thalie et Erato, et plusieurs lots de choix pour bâtir dans le Sixième District.

In re Mme Louis Caulin vs Mme A. M. Conway et als.

No 69,174—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

A L'ENCHÈRE PUBLIQUE.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, Encanteur, Bureau No 832 rue Commune, MARDI, le 24 mars 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 6me jour de février 1903 et signé le 12me jour de février 1903 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés foncières de valeur, ci-après décrites, à savoir:

1° La propriété de résidence exceptionnellement bien située et désirable, No 1528 avenue de la Louisiane, entre l'avenue St Charles et la rue Prytania retirée de la rue et entourée par de grands terrains ornés contenant galeries sur le devant et sur le côté, six chambres, etc. Dans la cour se trouvent une dependance avec 2 chambres, hangar, citerne, etc., le tout plus complètement décrit comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les avenues Louisiane et St Charles et les rues Delachaise et Prytania, étant l'ilet No 379, désigné comme lots Nos 15 et 16 du dit ilet et mesurant ensemble 62 pieds plus ou moins de face à l'avenue de la Louisiane par une profondeur de 160 pieds plus ou moins et laquelle propriété est désignée par le No 1528 avenue de la Louisiane.

Désirablement situé dans un voisinage le plus aristocratique de la ville et faisant face à une splendide avenue sur la côté. Cette demeure éligible se recommande à ceux recherchant le confort et entourage agréable.

2° L'agréable résidence en bois à deux étages couverte en ardoises, No 1238 rue Annonciation, entre Thalie et Erato, contenant galeries de devant et de côté, hangar, citerne, cour, etc., plus complètement décrite comme suit, à savoir: un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, St-Thomas, Thalie et Erato, désigné comme lot No 2 et mesurant 27 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Annonciation 25 pieds et 6 pouces dans le fond par une profondeur de 102 pieds 2 pouces et 4 lignes sur la ligne le divisant du lot No 1, et 91 pieds 11 pouces et 5 lignes sur la ligne le divisant du lot No 3, à proximité du centre commercial et faisant face à un bel ilet pavé en pierres carrés.

3° Les sept lots vacants de terre désirables situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 656 borné par les rues Clara, Cadiz, Willow et Jena, lesquels dits lots sont désignés par les Nos 12, 15, 16, 17, 19, 21 et 24 dudit ilet et mesurant comme suit, à savoir:

Le lot No 12 mesurant 30 pieds de face à la rue Cadiz sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles. Les lots Nos 15, 16, 17, 19 et 21 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Willow par une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, le lot No 24 mesurant 30 pieds de face à la rue Jena par une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles, de l'avenue Napoléon ces lots de choix sont tous à proximité de la ligne électrique nouvellement construite et la ligne de chars devant être construite sur la rue Magnolia.

4° Quatre lots éligibles à bâtir sur l'avenue Broadway, plus complètement décrite comme suit, à savoir: quatre certains lots de terre situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Broadway, Elm Pin et Zimple lesquels lots sont désignés par les Nos 4, 5, 6 et 7 et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Broadway sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Dans une des sections les plus avantageuses de cette ville ces lots sont de choix et excessivement attrayants pour construction.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance en un et de deux ans de crédit pour des billets des acquéreurs spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant intérêt au taux de 7 pour cent par an, et toutes les clauses usuelles de sécurité, les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1903, en plus et au dessus du prix de l'adjudication et faire un dépôt comptant de 10 0/0 pour lier la vente au moment de l'adjudication; actes de vente pardevant Robert P. Upton, notaire aux frais des acquéreurs.

W. R. M. Whitney, avocat de la plaignante.

Butler & Parker, avocats de la défenderesse.
15 fév—15 22—mars 1 8 15 22 24

ANNONCE JUDICIAIRE

MERCREDI, le 11 mars 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, daté le 5 février 1903, et rendu dans la succession de Michael Schipper, No 39 490 du dossier de ladite Cour la propriété ci-après décrite à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans dans l'ilet No 84, compris dans les rues Jena, Tchoupitoulas, Cadiz et Water, ladite portion de terre est désignée par la lettre A sur un plan fait par L. H Pilié le 23 octobre 1884 annexé à un acte de partage passé pardevant W. O. Hart, notaire, le 4 novembre 1884 et mesurant 29 pieds de face à la rue Jena sur une profondeur entre lignes parallèles de 60 pieds.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1903 en plus du prix de l'adjudication, et faire un dépôt comptant de 10 0,0 pour lier la vente.

L'acte de vente pardevant Jas Boyd Gainnage, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

G. G. Kronenberger, avocat.

FRIEDRICHS & REDERSHEIMER,
GEO. G. FRIEDRICHS, Encanteur.
Bureau No 832 rue Commune.

8 fév—8 15 22—mars 1 8 11

VENTES A L'ENCAN

Harry H. Hodgson.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pour le compte de qui cela peut concerner.
3,500 (plus ou moins) sacs de farine de graines de coton.

A l'encan, MARDI le 10 mars 1903.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 732 rue Commune, à 3 heures P. M., à l'entrepôt de la Union Oil Co., à Gretna (prendre le bateau passeur de l'avenue Jackson), pour le compte de qui ce peut concerner, à l'enchère publique il sera vendu—3,500 (plus ou moins) sacs de farine de graines de coton légèrement endommagés par l'eau. Conditions—Comptant sur les lieux.

10 mars—1 f

Fitzpatrick & Lambert.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE

POUR PLACEMENT

Nos 2011 et 2013 Promenade Carondelet,
Entre les rues Prieur et Johnson, borné par St-Pierre

Dans la succession de Catherine Hogan, veuve en premier mariage de George Huther, et veuve en second mariage de Henry Streckwood—No 69 5 2—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR FITZPATRICK & LAMBERT—W. H. Fitzpatrick, encanteur — Bureau No 824 rue Commune—MARDI, le 24 mars 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne il sera vendu conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu et signé en cour ouverte le 16 février 1903, pour le compte de l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après, à savoir

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par la Promenade Carondelet, les rues Prieur, Johnson et St Pierre, et mesurant, en mesure anglaise, 30 pieds 6 pouces et huit dixièmes d'une ligne de face à la Promenade Carondelet sur une profondeur de cent vingt sept pieds trois pouces sur le côté vers la rue Johnson, cent quinze pieds, ou à peu près sur le côté vers la rue Prieur et vingt sept pieds six pouces sur la ligne du fond, acquis par la descendante en ceci par un jugement de Cour daté le 18 décembre 1874, dans les procédures de la succession de Geo. Huther et No 37,268 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Les améliorations consistant d'un cottage double, résidence connue comme les Nos 2011 et 2013 Promenade Carondelet, contenant six chambres et cabinet sur un côté et cinq chambres et cabinet sur l'autre côté. Cette propriété est bien située et sera d'un bon placement pour l'acquéreur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur; la balance du prix d'achat, s'il y en a, payable en un et deux ans par des billets portant 8 pour cent par an de la date de l'adjudication, garantis par lien et privilège de vendeur et hypothèque spéciale, et toutes les autres clauses de sécurité, en cas de procès 10 pour cent honoraires d'avocat, les taxes de ville et d'Etat pour l'année courante (1903) aussi bien que les taxes du revenu intérieur des Etats Unis devant être assumés et supportés par l'acquéreur. Le dépôt usuel de 10 pour cent devant être fait par l'acquéreur au moment de l'adjudication. L'acte de vente devant être passé pardevant Francis D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Frank S. Drolla, avocat.
21 fév—21 22—mars 1 8 15 22 24

Macon&Kernaghan

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Rémunératrice du Premier District,

Dans un Bon Voisinage.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet. JEUDI, le 19 mars 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 12 février 1903 de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans la succession de Jeremiah Regan, No 68,822 du dossier de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Le grand cottage double en bois à deux étages avec mansardes Nos 918 et 920 rue Gaiennié, contenant vestibule, 5 chambres, mansardes, etc., de chaque côté. Le terrain est compris de deux certains lots situés dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Constance, Erato, et Gaiennié étant l'ilet No 118 et désignés comme lots Nos un et deux sur un plan fait par Keating et Lafarel, ingénieurs le 18 mars 1853 et déposé en l'étude de Wm J. Castell, ancien notaire en cette ville; lesdits lots sont contigus l'un à l'autre, et mesurant chacun, 20 pieds 10 pouces de face à ladite rue Gaiennié, 22 pieds 11 pouces 7 1/2 lignes sur la ligne du fond qui les divisant du vieux faubourg Sanlet. Ledit lot No un a une profondeur de 179 pieds 10 pouces sur la ligne de côté vers la rue Annonciation et une profondeur de 169 pieds 6 pouces; et ledit lot No deux ayant une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 2 lignes vers la rue Constance sur la ligne de division du lot No trois, d'après ledit plan.

2° La résidence double en bois à deux étages, contenant 5 chambres, galerie, etc., de chaque côté, étant les Nos 922 et 926 rue Gaiennié. Le terrain comprend deux certains lots situés dans ledit ilet 118; désigné comme lots Nos Trois et Quatre. Lesdits lots sont contigus et ont chacun une façade à la rue Gaiennié de 20 pieds 10 pouces et 22 pieds 11 pouces et 7 lignes et demie sur la ligne du fond, laquelle les divise du Faubourg Sanlet; ledit lot No Trois ayant une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 2 lignes vers la rue Annonciation, sur la ligne de division du lot No Deux, et une profondeur de 170 pieds 2 pouces et 3 1/2 lignes sur la ligne de division du lot No 4; le lot No 4 ayant une profondeur de 140 pieds 6 pouces et 5 lignes vers la rue Constance, sur la ligne de division du lot No 5, mesure américaine, d'après ledit plan.

3° La résidence double en bois à deux étages, Nos 928 et 932 rue Gaiennié, contenant de chaque côté 5 chambres, galerie, etc. Le terrain est composé de deux certains lots situés dans le même ilet que la propriété ci-dessus décrite, et désignés comme les lots Nos 5 et 6. Lesdits lots sont contigus, et ont chacun une façade sur la rue Gaiennié de 20 pieds 10 pouces et 22 pieds 11 pouces et 7 1/2 lignes sur la ligne du fond, laquelle les separent du faubourg Sanlet. Le lot No 5 ayant une profondeur de 140 pieds 6 pouces, et 5 lignes vers la rue Annonciation sur la ligne de division du lot No 4, et une profondeur de 130 pieds, 10 pouces et 6 lignes sur la ligne de division du lot No 6, ledit lot No 6 ayant une profondeur de 121 pieds 2 pouces et 7 lignes vers la rue Constance, le tout en mesure américaine.

La propriété ci-dessus se trouve sur de vastes et profonds terrains, ayant de vastes emplacements pour des améliorations additionnelles si on le désire. Elle est près de lignes de chars, églises, écoles et marchés. Chaque propriété se loue au taux de $240 par an et peuvent rapporter davantage.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance en un crédit de un et deux ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, tels que les honoraires d'avocat, et les améliorations devant être conservées, assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, etc. Les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1903 en plus et au dessus du prix de l'adjudication: 10 pour cent comptant, sera requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant James J. Woulfe, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs

W. S. Benedict, avocat.
15 fév—15 22—mars 1 8 15 19

Succession de Augustin François.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 66,480 — Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final presenté Felicia Edwards, femme de John Philip, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Chas Louque